

### PRESENTATION DES ENJEUX PAR TERRITOIRE : PAYS DU BESSIN AU VIROIS

#### A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

##### ✎ Basse vallée de la Seulles

Vallée enserrée dans des coteaux calcaires, elle abrite un complexe de zones humides de fond de vallée d'un grand intérêt écologique. S'y retrouvent notamment les réservoirs de biodiversité de la **basse vallée de la Seulles** (ZNIEFF1, APB), des **coteaux calcaires de la Seulles** (ENS14) ou des **carrières d'Orival** (APB, RNR). Ce dernier site, classé en Réserve Naturelle Régionale dès 2008, regroupe d'anciennes carrières à ciel ouvert, qui comprennent de nombreuses stations où se développe une végétation riche et variée. L'arrêté de protection de biotope sur cet espace vise particulièrement l'Alisier de Fontainebleau car le site constitue la seule station bas-normande actuellement connue. Le site de **Camp romain** (CEN) comprend un ensemble de coteaux et de prairies humides en bordure de la Seulles. Une gestion par pâturage y a été mise en place pour maintenir les espèces de pelouses comme la Raiponce délicate, protégée régionalement, et les nombreuses orchidées présentes.

Le cours d'eau présente un intérêt régional du fait de la présence de frayères à brochet et du Saumon atlantique. Les boisements abritent également des gîtes d'hibernation de chauves-souris. Ce complexe humide est directement connecté aux marais et dunes de Graye sur Mer.

##### ✎ Bocage de la moitié nord de Vire

Ce secteur riche en terres arables et au bocage déstructuré crée un relâchement des continuités au sein du territoire. Certaines subsistent à la faveur des vallons et versants. La Vire matérialise une continuité nord-sud au travers d'une ripisylve continue mais peu large.

##### ✎ Bocage et zones humides de la moyenne vallée de l'Aure

Dans la continuité des marais de l'Aure, ce secteur bocager offre une bonne continuité de zones humides à la faveur des abords de la rivière. Il matérialise un secteur relais entre le secteur d'Omaha Beach au nord, les coteaux du Bessin à l'est et la Tortonne au sud.

##### ✎ Bocage et zones humides du nord Bessin

Articulé autour du Véret, ce secteur de zones humides denses et de prairies permanentes abrite en aval un réservoir de biodiversité d'intérêt : le **Marais du Véret** (ZNIEFF). Ce petit marais présente un intérêt ornithologique par la nidification du Vanneau huppé, du Tadorne de Belon ou de la Bergeronnette flavéole. Son intérêt botanique est dû à la présence du Flûteau fausse-renoncule, de la Pesse d'eau ou encore du Troscart des marais.

##### ✎ Bois de Brinbois et de la Ferrière ; Bois de Buron

Ce vaste complexe boisé est localisé sur une barre gréseuse culminant à 300-350 mètres. Il marque une continuité écologique majeure du territoire, en lien avec le complexe boisé de Valcongrain à l'est, au travers du bois de Buron. Il accueille notamment les **landes et tourbières de Jurques** (ENS14). Cet ensemble est composé de plusieurs types de landes, des landes sèches aux landes tourbeuses, et héberge de nombreuses espèces bénéficiant d'une protection régionale ou nationale. Plusieurs cours d'eau d'intérêt y trouvent leur source (Druance, Odon, Souleuvre et affluents...).

##### ✎ Campagne nord de Caumont-l'Eventé

Ce secteur matérialise une transition entre le complexe boisé de Cerisy et les bois de Brinbois et de la Ferrière. Il présente un bocage encore important, mais localisé aux abords des cours d'eau ; les secteurs intermédiaires étant dédiés à de larges terres labourables. Ce secteur est à conforter, afin de permettre une transition importante entre deux complexes boisés majeurs.

De plus, nombre de linéaires, en réservoirs de biodiversité ou en corridors de cours d'eau, y prennent leur source.

##### ✎ Complexe boisé de Cerisy

Autre complexe boisé localisé plus à l'ouest du territoire, celui-ci regroupe plusieurs boisements distincts (Forêt de Cerisy, bois du Tronquay et du Quesnay, bois de Baugy et bois du Molay plus au nord). Unique complexe boisé d'importance localisé entre Bayeux et St-Lô, cet espace revêt un intérêt particulier pour l'accueil et la dispersion d'une faune et d'une flore remarquables. On observe au sein de ce secteur un relâchement du maillage bocager à la faveur des cultures.

La **Forêt domaniale de Cerisy** (RNN, SIC, ZNIEFF1) est composée essentiellement de peuplements de hêtres. Le sol siliceux qui constitue sa base géologique permet également l'accueil de nombreux milieux favorables pour un peuplement d'insectes parfois très rares

comme le Carabe à reflets cuivrés (endémique du massif forestier), le Criquet des Pins ou encore le grand Mars changeant. Le milieu bocager aux alentours est composé de multitudes de bois et bosquets en mosaïque avec des labours et pâtures. Ce complexe présente un fort intérêt pour l'accueil d'une avifaune nicheuse riche.

### ✎ Complexe boisé de Valcongrain

En continuité avec le Bois de Brinbois et de la Ferrière et le Bois de Buron, ce linéaire boisé est présent à la faveur d'une géologie contraignante. Plusieurs ruisseaux d'intérêt y trouvent leur source, notamment le vieux ruisseau, le ruisseau d'Herbion ou des affluents de la Druance. Ces cours d'eau bordent des coteaux boisés encaissés et présentent des écoulements importants et variés à débit soutenu. Ce complexe est complété à l'est par les **coteaux de Thury-Harcourt** (ZNIEFF1), abrupts et boisés, à flore caractéristique des vives et éboulis rocheux. Au sud-ouest, les **bois et landes du Mont-Pinçon** (ZNIEFF1, ENS14) abritent des landes très variées (de la variante sèche à la variante humide), qui induit une grande richesse biologique.

### ✎ Coteaux du Bessin

Les **coteaux du Bessin/Fosse Soucy** (ZNIEFF1) sont exposés au sud, sur un affleurement jurassique. Ils abritent plusieurs types de milieux influencés par la rivière l'Auze qui y serpente. La multiplicité des groupements présents induit une patrimonialité botanique et ornithologique très forte.

### ✎ Coteaux de la Mue et vallée de la Mue

L'association de végétations de fond de vallée et de coteaux calcaires confère à ce complexe un intérêt écologique important. On y retrouve le réservoir de biodiversité des **coteaux calcaires et fond de vallée de la Mue** (ZNIEFF1) ou la vallée de la Mue (ENS14). La flore y est remarquable, avec la présence d'espèces de bois, de coteaux secs et de milieux humides. Concernant la faune, cette zone recèle de nombreuses espèces d'oiseaux rares et menacées, notamment liées aux zones humides. A l'amont, la Mue prend sa source au sein de la campagne septentrionale de Caen.

### ✎ Falaises et estran rocheux du Bessin occidental

Ces formations calcaires (ZNIEFF1, ZPS) présentent un intérêt ornithologique en particulier pour les oiseaux marins avec notamment la nidification du Fulmar boréal, de la mouette tridactyle et du Goéland brun. On y recense aussi en hiver la présence de Hiboux des marais. Ces milieux présentent également un intérêt floristique avec la présence d'espèces peu communes comme l'Orchis de Fuschs ou l'Orchis vert.

Schéma régional de cohérence écologique  
Dossier soumis à enquête publique (7 janv. – 10 fév. 2014)

### ✎ Falaises et estran rocheux du Bessin oriental

Ce linéaire de hautes falaises calcaires (ZNIEFF1) recèle un grand nombre d'espèces dont certaines sont en limite d'aire de répartition. Le contexte géologique du site est également à souligner avec la présence de résurgences de rivières souterraines constituant un apport d'eau douce au niveau du platier rocheux.

A l'ouest le secteur d'Omaha Beach accueille une richesse écologique importante. Cet espace, situé entre Terre et Mer, présente une grande diversité d'habitats naturels soumis à l'influence de la marée et des embruns. Ces contraintes environnementales conditionnent en partie la présence de nombreuses espèces intéressantes comme des orchidées (l'Epipactis des marais, le Spiranthe d'automne) ou encore une sauterelle (le Conocéphale des roseaux).

**Omaha Beach** (CEL, ENS14) est un site chargé d'histoire qui accueille en son sein une diversité de milieux abritant une biodiversité intéressante. L'influence des activités agricoles permet de maintenir des milieux ouverts et ainsi de conserver une mosaïque paysagère assez complexe.

### ✎ Forêt de St-Sever et Haut Bocage

A l'extrême sud-ouest, un secteur riche en bois, bocage des hauteurs et zones humides de tête de bassin se concentre autour de la forêt domaniale de St Sever. Ces hautes terres boisées et à bocage arboré présentent une topographie variée. Le cœur fonctionnel permet une liaison vers le sud (complexe boisé de la lande Pourrie) et vers l'est en direction du haut bassin de la Vire.

Ce vaste massif émaillé de plans d'eau est un des plus grands du Calvados. La présence d'un cortège d'oiseaux diversifié lui confère un intérêt ornithologique important, complété par la présence du **Barrage du Gast** (ZNIEFF1). Ce dernier constitue une réserve d'eau potable pour de nombreuses communes et représente un lieu important pour l'avifaune hivernante et migratrice. Il abrite une flore très importante des milieux humides. Plusieurs cours d'eau d'intérêt et affluents y trouvent leur source : la Sienne, la Sée, la Vire, la Dathée...

### ✎ Gorges de la Vire

Les crêtes dominantes, étroites et boisées, alternent avec les larges vallées creusées dans le schiste, offrant ainsi une succession contrastée de collines boisées, aplombs rocheux, prés, vallées encaissées, où les méandres de la rivière sont enserrés dans un fond plat de prairies. Vers l'amont, se dessine le haut bassin de la Sienne.

## PAYS DU BESSIN AU VIROIS

présence d'espèces animales et végétales remarquables confère à ce plan d'eau un intérêt biologique important.

### ✘ L'entre plaine de Caen et Bessin

Espace de transition vers la plaine de Caen à l'est, ce secteur est traversé par la Seulles qui matérialise une continuité nord-sud. On retrouve au sud-ouest un secteur riche en maillage bocager, tandis que le reste de l'espace se fragilise de plus en plus à la faveur de l'agrandissement des parcelles agricoles et de la destruction des milieux annexes.

Les continuités de ce secteur sont fortement fragmentées par la N13 et la voie ferrée qui limitent les possibilités d'accès au nord de Caen. Cet espace présente pourtant un intérêt pour les continuités écologiques en direction de la vallée de la Mue au nord-est.

### ✘ Le Pré-bocage

Localisé entre la Douvette et l'Ajon, ce secteur matérialise une transition entre la plaine de Caen à l'est et le bocage du synclinal bocain à l'ouest. Les éléments naturels se cantonnent aux abords des cours d'eau, cernés par de vastes terres arables. Ce secteur présente un enjeu de qualité des cours d'eau qui y prennent leur source, notamment la Douvette et l'Ajon, deux réservoirs de biodiversité de cours d'eau, ou l'Odon, qui traverse le secteur de part en part.

**L'ajon et la Douvette, ainsi que leurs affluents** (ZNIEFF1, Réservoirs biologiques SDAGE SN) sont des linéaire de cours d'eau présentant des écoulements variés, des fonds pierreux et caillouteux et une bonne qualité d'eau, favorables à l'accueil de l'Ecrevisse à pieds blancs et de la Truite fario, espèces sensibles à la qualité écologique des cours d'eau.

### ✘ Marais de l'Aure

Cet espace est reconnu d'intérêt écologique (ZNIEFF1). Il abrite un ensemble de prairies humides parcourues par trois rivières et constitue une vaste zone inondable où prairies marécageuses et tourbeuses accueillent une végétation herbacée caractéristique. Ce marais présente un intérêt ornithologique car il constitue un lieu d'escale, de repos et d'alimentation pour de nombreuses espèces comme la Cigogne blanche, le Hibou des marais ou encore le Traquet tarier.

### ✘ Marais de la Vire ; Basse vallée de la Vire

Cet ensemble marécageux (ZNIEFF1) présentant une grande homogénéité, grâce au substrat presque exclusivement minéral composant le sol, présente un intérêt botanique et

### ✘ Haut bassin de la Druance

Ce cours d'eau s'inscrit dans un paysage de vallées boisées, avec des affleurements rocheux ponctuels. Les écoulements sont marqués et les faciès diversifiés. La bonne qualité de l'eau, la granulométrie grossière du lit et la diversité des végétations de berges rendent ce cours d'eau très favorable à l'accueil d'une faune sensible, comme l'Ecrevisse à pieds blancs, la Lamproie de Planer, la Truite fario ou encore le Saumon atlantique.

### ✘ Haut bassin de l'Odon

Ce cours d'eau à pentes fortes et fonds pierreux (ZNIEFF1, réservoir biologique du SDAGE Seine-Normandie) permet le maintien de conditions favorables pour l'Ecrevisse à pieds blancs et la Truite fario, espèces sensibles à la qualité écologique des cours d'eau.

### ✘ Haut bassin de la Sienne

La Sienne prend sa source dans le granit de Vire et les schistes briovérien aux abords de la **forêt de St Sever**. Ces roches dures induisent un cours d'eau encaissé au sein d'un paysage bocager collinéen. Les fortes pentes, les précipitations et les écoulements diversifiés fond de la Sienne un espace d'accueil pour une faune piscicole remarquable. Un intérêt fort concernant les libellules est aussi recensé dans ce secteur.

### ✘ Haut bassin de la Vire

Cette rivière, en bonne partie en ZNIEFF1, serpente dans le bocage Virois, majoritairement entourée de prairies de fauche ou pâturées qui favorisent le maintien d'une bonne qualité de l'eau. La présence de vires rocheuses permet l'accueil d'une flore remarquable et les petites cascades disséminées sur le cours d'eau (**Cascades du Pont aux retours** (ENS14), **cascade du Roullours** (APB)) abritent une flore d'intérêt (mousses et lichens). L'intérêt faunistique est principalement lié à la faune piscicole (Truite fario, Chabot, Ecrevisse à pieds blancs). Deux autres réservoirs de biodiversité sont localisés dans ce secteur :

- **le coteau du Rocher des Rames** (ZNIEFF1) : dominant la vallée de la Vire, ce coteau abrite des espèces rupestres sur ses parois rocheuses comme le Capillaire septentrional ou l'Epervière de Lepeletier, plantes protégées au niveau régional.
- **le lac de la Dathée** (ZNIEFF1) : retenue artificielle de 45 hectares, les rives du lac dessinent un ensemble complexe de bassins s'étirant entre les collines. La

ornithologique important. La faune piscicole est également bien représentée avec la reproduction annuelle de poissons migrateurs comme le Saumon ou la Truite de mer.

### ✂ Marais et dunes du Bessin

Ce complexe dunaire et de zones humides arrière-littorales abritent plusieurs réservoirs de biodiversité :

- **le marais et dunes de Ver-Meuvoines** (ZNIEFF1, SIC, CEL, ENS14) : ce marais, constituant une zone relais importante pour l'avifaune migratrice, accueille également de nombreuses plantes protégées à différents échelons comme l'Elyme des sables bénéficiant d'une protection nationale. Il abrite de nombreux milieux intéressants comme une tourbière « sous-marine » d'importance nationale.
- **les marais arrière-littoraux du Bessin** (SIC) : ces ensembles naturels, qui se sont développés à l'abri du cordon dunaire, comprennent deux habitats prioritaires d'intérêt communautaire (Dunes grises et Cladiaie).

### ✂ Marais et dunes de Graye sur Mer

En lien avec la vallée de la Seulles, ce complexe abrite plusieurs réservoirs de biodiversité :

- **les marais de Graye-sur-Mer** (ZNIEFF1, CEL, ENS14) : les eaux de ruissellement approvisionnant la nappe phréatique permettent de créer des zones inondées correspondant aux exigences de l'avifaune sédentaire et migratrice. La richesse ornithologique constitue par ailleurs l'un des points forts du site. Certaines espèces de reptiles et d'amphibiens y sont particulièrement bien représentées comme le Lézard des murailles et le Triton ponctué.

### ✂ Vallée de la Drome

En limite ouest du territoire, ce cours d'eau, réservoir de biodiversité de cours d'eau, coule en milieu agricole. Il présente une bonne continuité de zones humides ou inondables, mais la matrice bocagère qui l'entoure semble hétérogène.

### ✂ Vallée de la Souleuvre ; Haut bassin du Roucamp ; Haut bassin de la Souleuvre

Ce réseau hydrographique dense résultant de précipitations importantes présente des pentes marquées et des écoulements rapides. Le lit à fond très caillouteux ainsi que la grande diversité d'habitats physiques offrent des capacités d'accueil pour une faune riche et

diversifiée (Écrevisse à pieds blancs, Lamproie de Planer, Truite fario ou encore Saumon atlantique). La forêt l'Evêque au sein du haut bassin du Roucamp permet de matérialiser un espace relais vers le complexe boisé de Brinbois. La **Vallée de la Souleuvre** (SIC, ENS14) est un site à forte valeur touristique grâce aux activités de saut à l'élastique permises au viaduc de Souleuvre. Il présente également un paysage naturel intéressant dominé par des boisements de feuillus et de résineux.

*Pour en savoir plus :*

Conseil Général du Calvados : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/bien-vivre-dans-le-calvados/cadre-de-vie-et-environnement/espaces-naturels-sensibles-du-calvados/decouvrez-les-espaces-naturels-sensibles-du-calvados.jsessionid=6290DDAF087DD550BBDBA3F1474215A4>

Conservatoire du Littoral : [http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id\\_cat=75](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75)

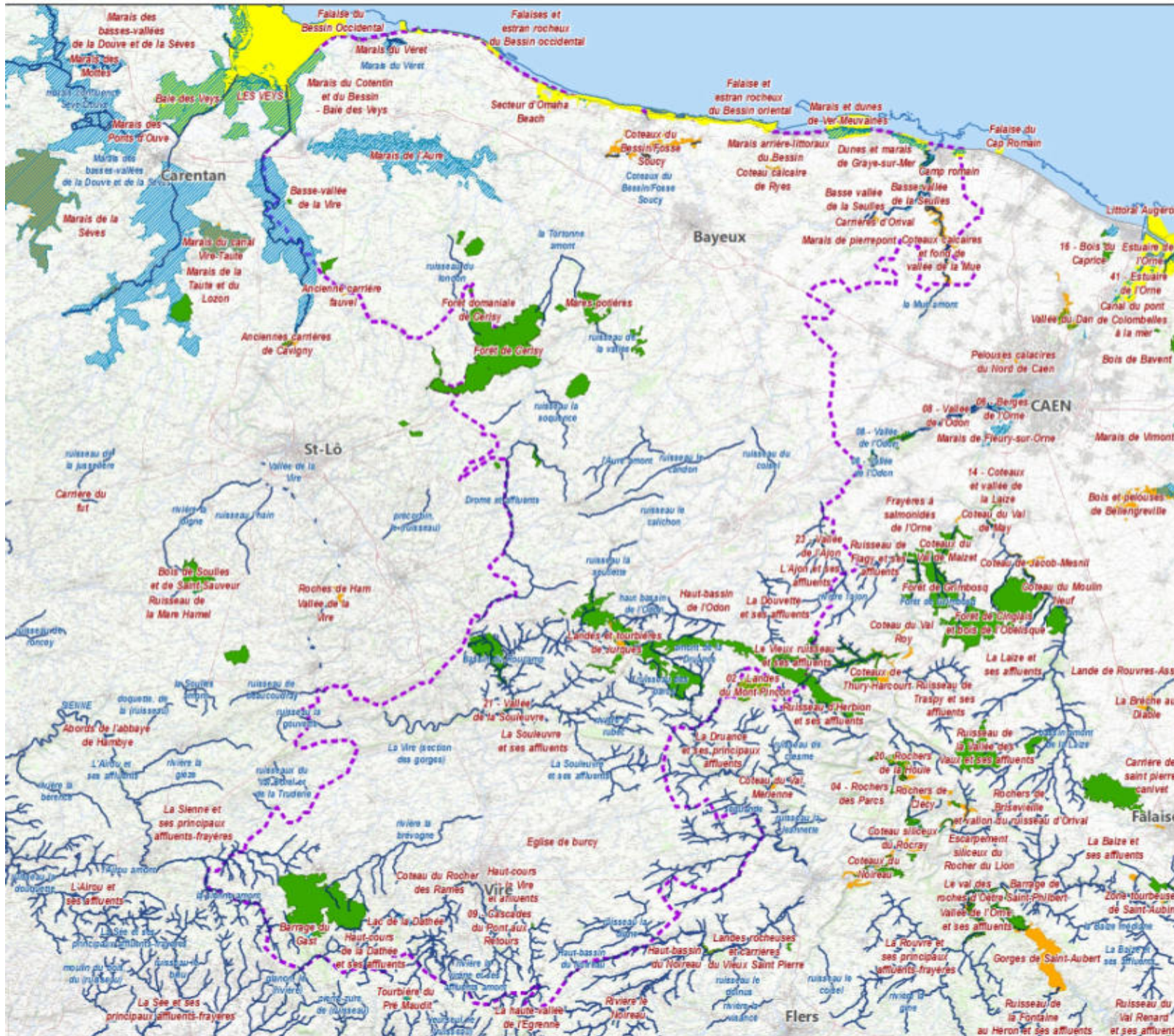
DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

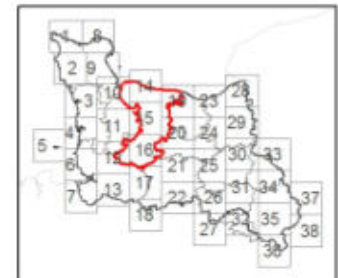


# RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Bessin au Virois



-  RÉSERVOIRS de cours d'eau
-  RÉSERVOIRS de zones humides
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RÉSERVOIRS de milieux boisés
-  RÉSERVOIRS de milieux ouverts
-  RÉSERVOIRS littoraux
-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



### Trame verte

Le territoire abrite 3 pôles boisés d'intérêt :

- le **complexe de Cerisy** au nord-ouest, qui représente le seul pôle boisé du centre-nord de la région ;
- le **complexe Bois de Brinbois et de la Ferrière, Bois de Buron et le complexe boisé de Valcongrain** : figures de proue d'une vaste continuité boisée ouest/sud-est en direction des massifs boisés de l'Orne à l'est. Cette continuité s'organise à la faveur du synclinal bocain qui s'étend d'est en ouest ; la Forêt l'Evêque permettant un relais vers l'ouest ;
- la **Forêt de St-Sever et Haut Bocage**, qui permet une transition en direction du complexe de la Lande Pourrie au sud.

Les vallées encaissées comme la Mue, la basse vallée de la Seulles, l'Aure... permettent la présence de coteaux calcaires d'intérêt, réservoirs de biodiversité de milieux ouverts.

La continuité littorale est importante, à la faveur des falaises et estrans rocheux du Bessin à l'ouest et du secteur d'Omaha Beach, puis des dunes et des marais arrière-littoraux à l'est. La fragmentation de ces continuités littorales est due à la présence de secteurs urbanisés.

Plusieurs secteurs sont relevés comme fragilisés, notamment le **bocage nord de Vire**. Ce secteur matérialise une véritable trouée dans les continuités écologiques régionales. Le bocage y est altéré : élargissement des parcelles, arasement des haies, reliquats d'espaces interstitiels comme les bosquets, mares... L'entre plaine de Caen et Bessin, le Pré-bocage et la campagne nord de Caumont-l'Eventé présentent les mêmes configurations.

### Trame bleue

Le territoire abrite des **réservoirs de biodiversité de cours d'eau en densité importante**. Ainsi, les hauts bassins de la Drunce, de la Souleuvre, de l'Odon et de la Vire sont intégralement classés en réservoirs de biodiversité. De nombreux autres cours d'eau sont des corridors, comme la Drôme, l'Aure, la Tortonne, la Seulles ou l'Odon. Ces linéaires matérialisent autant de continuités nord-sud.

Les **marais de l'Aure et de la Vire**, en lien avec les marais du Cotentin, représentent les deux pôles de zones humides majeurs, complétés au nord par le bocage et les zones humides du nord Bessin articulé autour du Véret.








**Secteurs d'intérêt**

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquine**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert** : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires** : secteur littoral
- Plaine de Sées** : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue **Complexe zones humides et bois**



**Composantes de la TVB régionale**

- Réservoirs de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
-  Réservoirs de zones humides
-  Réservoirs de milieux boisés et ouverts
-  Réservoirs de milieux boisés
-  Réservoirs de milieux ouverts
-  Réservoirs littoraux







**MATRICE BLEUE**

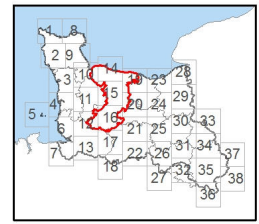
- Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides
- Corridors écologiques
-  → 
- Peu fonctionnels → Fonctionnels

**MATRICE VERTE**

- Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts
- Plaine cultivée
-  → 
- Corridors peu fonctionnels → Fonctionnels

**Éléments fragmentants**

-  Principaux points de conflits cours d'eau
-  Principales zones bâties (> 5 ha)
-  Autoroutes
-  Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies ferrées





## C. La dynamique du territoire

Premier pays par sa superficie, il est au 5<sup>ème</sup> rang par sa population avec 140 000 habitants recensés en 2007. La croissance de la population s'est amplifiée depuis 1999 : entre 1999 et 2007, la progression annuelle moyenne de la population est passée de 0,3% à 0,6% grâce notamment à l'afflux de nouveaux arrivants. Le territoire est au 3<sup>ème</sup> rang des pays les plus attractifs de Basse-Normandie.

Cette accélération de la croissance démographique est essentiellement liée à l'étalement urbain le long de l'A84 et de la RN13. Les communes du nord-est du territoire profitent du desserrement de l'agglomération caennaise alors que dans l'ouest du Bessin et au sud du territoire, la population progresse moins. A noter que les deux grands pôles urbains du pays, Bayeux et Vire, perdent des habitants.

Le pays est principalement résidentiel, près d'un actif sur trois travaillant à l'extérieur, dont la majorité dans l'agglomération caennaise. En 2006, le territoire offrait près de 47000 emplois (8% des emplois régionaux) et, comparativement au reste de la région, l'activité agricole occupe encore une part non négligeable : 10% de l'emploi en 2006 contre 6,5% en région. Néanmoins, ce secteur a perdu bon nombre d'emplois durant les années 90 (entre 1990 et 2000, le nombre d'exploitations diminuait de 3,5% chaque année) et il continue encore d'en perdre.

L'espace agricole occupe environ 78% de la surface du territoire (pour 13% d'espaces naturels et 9% de sols artificialisés). L'élevage laitier domine l'activité agricole mais, comme pour le reste de la région, les surfaces en herbes diminuent. Les prairies permanentes cèdent la place aux cultures fourragères, cultures céréalières ou prairies temporaires. Le territoire est ainsi passé de 105 000 ha de prairies permanentes en 1988 à 62 000 ha en 2006. Le Bessin reste un secteur où les prairies permanentes dominent, à l'inverse du bocage Virois où le maïs et les prairies temporaires ont grignoté davantage de terrains.

La trame bocagère, encore dense dans les années 70, a depuis fortement diminuée, tant en linéaire de haies (environ 13 km de haies/km<sup>2</sup> en 1972, moins de 7 km/km<sup>2</sup> en 2006) qu'en terme de connexions entre les haies.

## D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

Du fait notamment de son positionnement sur deux assises géologiques bien distinctes (le massif armoricain au sud, riche en silicates ; le bassin parisien au nord, terrain calcaire), le pays du Bessin au Virois présente une grande diversité de milieux naturels. Le territoire se divise d'ailleurs en plusieurs entités distinctes, aussi bien écologiquement que par ses caractéristiques. Il est aussi couvert par trois SCOT : le SCOT du Bessin, le SCOT du Pré-bocage et le SCOT du Bocage.

→ De la baie des Veys aux marais arrières littoraux de Ver/Meuvaines/Graye, en passant par l'ensemble des falaises du Bessin intégrant le cordon dunaire de Colleville (l'un des rares du Calvados), la façade littorale du territoire présente un fort intérêt. Si les pressions restent limitées à l'ouest, il y a en revanche un **enjeu fort de préservation des espaces naturels littoraux à l'est**, là où la pression foncière de l'agglomération caennaise se fait sentir. Cette **pression foncière** est accentuée par la présence de la RN13 dans la partie est de Bayeux.

→ Sur ce territoire, il est identifié un **enjeu fort de préservation des milieux relictuels** (milieux remarquables de petite superficie qui se sont maintenus en raison des conditions extrêmes de milieux telles que sols maigres, pentes très fortes... et qui ne présentent pas de valeur agricole) que constituent les coteaux calcicoles (prés maigres sur sol calcaire) dans le Bessin et les tourbières, landes et pelouses sur sol siliceux (acide) dans le pré-bocage et le bocage virois. Ces milieux constituent en général des réservoirs de biodiversité en raison de leurs caractéristiques.

→ Avec la forêt de Cerisy, la forêt de Saint-Sever et les forêts et boisements du synclinal bocain, le territoire abrite une grande part des **milieux boisés** du département du Calvados. Les boisements du secteur de Jurques/Saint-Martin-des-Besaces constituent la limite ouest **d'une continuité régionale** s'étendant vers l'est jusqu'aux forêts du Perche. Le maintien de cette continuité boisée doit donc être assuré. Elle est pourtant fragmentée par l'A84 qui traverse le territoire d'est en ouest. C'est pourquoi, des points de collision majeurs sur cette autoroute ont été identifiés dans le SRCE (actions prioritaires).

En dehors des grands massifs forestiers, le territoire présente également un enjeu de préservation des petits bois et bosquets qui assurent la fonction d'espaces-relais pour de nombreuses espèces.



→ Concernant le bocage, les environs de Vire, de Caumont-l'Eventé ou encore la frange est du pré-bocage, ont vu leur linéaire de haies fortement diminuer. Dans ces secteurs, un **enjeu de préservation des taches bocagères fonctionnelles** ainsi que des haies et bosquets encore existants est à mettre en avant. De même, dans ce contexte bocager dégradé, il est à noter, tant d'un point de vue écologique que paysager, un **enjeu fort de préservation des quelques vergers** de pommiers encore existants malgré leur difficile valorisation économique.

A contrario, sur les autres secteurs du territoire, le maillage de haies est encore relativement présent et a vocation à être préservé. Le territoire est d'ailleurs concerné par trois corridors bocagers régionaux qui relient le bocage du Cotentin au Perche : un entre la forêt de Cerisy et la forêt de Cinglais, un au niveau du synclinal bocain et un au sud du territoire (entre la forêt de Saint-Sever et la Lande pourrie).

→ En frange est du Bessin, en limite de la plaine agricole de Caen, il importe de **préserver ou de créer des espaces interstitiels entre les parcelles**, comme par exemple des talus, bandes enherbées, haies ou bosquets. Ces espaces, nombreux auparavant lorsque la plaine était composée d'une mosaïque de cultures, constituent les uniques zones refuges dans les paysages de plaine.

→ Sur l'ensemble du territoire, les **vallées et cours d'eau** jouent un rôle de corridor écologique important. Le chevelu dense de cours d'eau, notamment la Vire et ses affluents, et les prairies humides associées présentent un fort enjeu hydrologique et écologique. Ils abritent une faune piscicole remarquable (truite, saumon, chabot, ...) et, au regard des nombreux ouvrages présents sur ces cours d'eau, il existe un **fort enjeu de rétablissement de continuité**, identifié dans les SAGE Orne aval et Vire et dans le SRCE au travers des actions prioritaires.

Au niveau de la trame bleue, le territoire présente également un **enjeu relatif aux zones humides** puisque les marais du Cotentin et du Bessin constituent sa frange nord-ouest. Ces marais, reconnus d'importance internationale pour l'avifaune migratrice, se situent dans le périmètre du SAGE Aure, en émergence.

